

CAP Peintre applicateur de revêtement



Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Il exerce dans une entreprise de construction ou de réhabilitation.

Après avoir préparé le support, il peut soit appliquer une peinture ou un produit décoratif, soit poser du papier peint ou un revêtement mural. Il pose également des revêtements de sol. Il peut réaliser des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses).

Ses connaissances en maçonnerie lui permettent de préparer les supports nécessaires à ces travaux. Ses connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et élargissent ses possibilités de création.

Exemple(s) de métier(s):

- [façadier/ère](#)
- [peintre en bâtiment](#)
- [solier/ère-moquettiste](#)

Poursuite des études

Le titulaire de ce CAP peut entrer sur le marché du travail, faire un autre CAP du secteur ou bien poursuivre ses études.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- [CAP Carreleur mosaïste](#)
- [CAP Solier-moquettiste](#)
- [CAP Staffeur ornemaniste](#)
- [MC Plaquiste](#)
- [Bac pro Aménagement et finition du bâtiment](#)
- [BP Carrelage mosaïque](#)
- [BP Menuisier aluminium-verre](#)
- [BP Métiers du plâtre et de l'isolation](#)
- [BP Peintre applicateur de revêtements](#)

Ministère(s) de Tutelle ministère chargé de l'Éducation nationale

- **Nature du diplôme** diplôme national ou diplôme d'Etat
- **Durée de la formation** 2 ans
- **Niveau terminal d'études** CAP ou équivalent